

Ces huit minutes et quarante-six secondes d'horreur durant lesquelles un homme, George Floyd, a été tué suscitent l'effroi et la révolte. Que pendant ces huit minutes et quarante-six secondes l'auteur de ce meurtre lent, terrible, n'ait pas connu un moment d'hésitation, de doute, n'ait pas eu l'idée d'interrompre la pression, que les trois acolytes soient restés de marbre, oui, cela suscite l'effroi et la révolte.

Et pourtant, je ne souscrirai jamais aux amalgames. Cette horreur, cet effroi, cette révolte ne doivent jamais cautionner les discours implicites ou explicites accusant l'ensemble des policiers et gendarmes de racisme. Je connais nombre de policiers et de gendarmes qui accomplissent leur métier, qui n'est pas facile, dans le respect le plus total de nos principes républicains. Je connais leurs familles. Et je sais combien ces amalgames sont pour eux et pour elles insupportables.

Mais je ne veux pas en rester là.

Je tiens à dire également que chaque fois qu'une dérive raciste, qu'un acte raciste est accompli par un policier ou un gendarme, et que cela est attesté, qu'il ne s'agit pas seulement d'une rumeur ou d'un soupçon, il revient à l'autorité compétente, en l'espèce le ministre de l'Intérieur, de réagir avec la plus grande fermeté, de saisir la justice et à celle-ci de décider des sanctions exemplaires – celles qui sont d'ailleurs prévues par la loi. Faute de quoi on encourage et on accrédite les amalgames que je viens de dénoncer.

Cela vaut aussi pour le réseau qui vient d'être découvert sur Facebook et qui contient nombre de messages racistes. Qu'un tel réseau, pour fermé qu'il soit, puisse exister, est intolérable et de surcroît contraire à la loi – la loi que ceux qui sont les instigateurs de ce réseau ou qui l'alimentent ont pour charge de faire appliquer.

Jean-Pierre Sueur